



## Hierarchie des bases stratégiques

Les bases stratégiques sont établies selon la hiérarchie suivante :

<b>Stratégie d'association</b>	Vision - Mission statement – Lignes directrices de politique patronale (10 principes de politique patronale)	<i>Quelle est notre mission générale?</i>
	Politique patronale 2030	<i>Quel est notre objectif à long terme?</i>
<b>Stratégies des secteurs (Objectifs annuels des secteurs)</b>	Secteur Marché du travail/ droit du travail/partenariat social	<i>Quelle stratégie suivons-nous dans le secteur Marché du travail/droit du travail/partenariat social et comment procédons-nous?</i>
	Secteur Politique sociale/ assurances sociales	<i>Quelle stratégie suivons-nous dans le secteur Politique sociale/assurances sociales et comment procédons-nous concrètement?</i>
	Secteur Sécurité au travail/ protection de la santé	<i>Quelle stratégie suivons-nous dans le secteur Sécurité au travail/protection de la santé et comment procédons-nous concrètement?</i>
	Secteur Formation initiale et formation continue	<i>Quelle stratégie suivons-nous dans le secteur Formation initiale et comment procédons-nous concrètement?</i>
	Secteur Affaires internationales	<i>Quelle stratégie suivons-nous dans le secteur Affaires internationales et comment procédons-nous concrètement?</i>
<b>Prises de position</b>		<i>Quelle est notre position sur un thème défini ou sur un projet de loi?</i>

Dans les documents annexés, les activités spécifiques découlant de nos dossiers ne sont pas mentionnées (groupe interne, collaboration dans des commissions et enceintes spécialisées, partenaires, contacts, etc.).